



**HAL**  
open science

# Les verbes parasynthétiques en latin : les interprétations et le 1er type

Michèle Fruyt

► **To cite this version:**

Michèle Fruyt. Les verbes parasynthétiques en latin : les interprétations et le 1er type. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2017, 13. hal-03382752

**HAL Id: hal-03382752**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03382752>**

Submitted on 18 Oct 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les verbes parasynthétiques en latin : les interprétations et le 1<sup>er</sup> type<sup>1</sup>

Michèle FRUYT  
(Université de Paris-Sorbonne, Paris 4)  
michele.fruyt@gmail.com

### RÉSUMÉ

Les verbes parasynthétiques, qui attirèrent l'attention des linguistes pour les langues romanes, constituent une formation productive en latin. Cette structure lexicale, caractérisée par l'addition concomitante d'un morphème devant la base nominale et d'un morphème derrière elle concerne aussi la morpho-syntaxe et la sémantique. Nous étudions trois catégories de verbes parasynthétiques au vu de leurs propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantico-référentielles (causativité, rôles sémantiques). Les verbes associables à un syntagme prépositionnel (qui furent souvent les seuls à être remarqués par les linguistes) constituent le type 1 (*ē limine* « hors du seuil » --> *ē-līmin-ā-re* « mettre hors du seuil ») avec un ordre progressif des constituants. Le type 2 offre l'ordre régressif des constituants, habituel dans la préverbation, et la base du verbe est un substantif (*ex-oss-ā-re* « retirer les os / arêtes » sur *os* « os, arête de poisson »). Dans le type 3, la base du verbe est un adjectif de sens graduable (*in-fusc-ā-re* « rendre *fuscus*, as-sombr-ir » sur *fuscus* « sombre »). Au-delà des verbes prototypiques répondant positivement à tous les traits définitoires des parasynthétiques, nous mettons en lumière des zones floues entre les types 1 et 2 ainsi qu'entre les parasynthétiques et les verbes dénominatifs préverbés.

Comme les verbes parasynthétiques présentent des traits particuliers, ils ont depuis longtemps attiré l'attention des linguistes, qui tentèrent de les décrire selon les écoles linguistiques auxquelles ils appartenaient, avec des terminologies différentes, à propos notamment des langues romanes. Après avoir cité (§1) les exemples des langues romanes habituellement utilisés pour les verbes parasynthétiques, nous rappellerons la définition de ces verbes (§2.1.), les différentes interprétations émises sur leur formation (§2.2.) et proposerons d'autres analyses (§3). L'examen du corpus lexical

---

<sup>1</sup> On trouvera ici le texte de la communication présentée le 2 mai 2013 au Colloque international de Linguistique latine organisé par Paolo POCETTI, Université de Rome 2, 20-25 mai 2013.

latin relevant du type 1 des parasynthétiques (§§4-7) mènera à une conclusion sur le type 1 (§8). En effet, divisant les verbes parasynthétiques latins en trois catégories, nous traiterons le type 1 dans cette 1<sup>ère</sup> partie et les types 2 et 3 dans la 2<sup>e</sup> partie.

## 1. EXEMPLES HABITUELLEMENT CITÉS DANS LES LANGUES ROMANES

Selon la définition habituelle (cf. A. Darmesteter §2.1.), les verbes parasynthétiques présentent deux traits morphologiques concomitants : a) la base du verbe est le thème d'un substantif ou d'un adjectif ; b) le verbe est formé par l'addition simultanée de deux éléments : un élément à l'avant et un élément à l'arrière du thème nominal de base. Le concept de 'verbe parasynthétique' et le terme fr. *verbe synthétique* furent développés surtout pour les langues romanes, par exemple pour les verbes suivants en français, italien, catalan, espagnol :

### 1.1. La base est associée à un substantif

#### 1.1.1. Type 1 : verbes associés à un syntagme prépositionnel

- fr. **em-barqu-er** est considéré comme bâti sur le syntagme prépositionnel *en barque* au sens de « monter en barque », puis « monter dans un bateau, avion » (intr. : fr. *il a embarqué à Brest*) et au sens de « faire monter dans un bateau » (tr. : fr. *il a embarqué des soldats*) ; cf. it. *in-barca-re* (*barca*) ; cat. *em-barc-ar* (*barca*) ; esp. *em-barc-ar* (*barca*). Dans fr. *em-barqu-er*, les deux morphèmes *em-* initial et *-er* final furent ajoutés à *barque* de manière concomitante. En effet, le verbe dénominatif \**barquer*, qui offrirait seulement le morphème final, n'existe pas. Aussi *em-barqu-er* ne peut-il être considéré comme un verbe dénominatif auquel, dans un second temps, on aurait ajouté un préverbe.

- fr. **ar-riv-er** (*rive*) est également considéré comme bâti sur le syntagme prépositionnel « à rive » au sens littéral de « parvenir à la rive » pour un bateau (pour une origine latine, cf. §6.1.3.) ; cf. fr. *il est arrivé à bon port* ; cat. *ar-rib-ar* ; esp. *ar-rib-ar* (pour les bateaux) ; it. *ar-riv-are* (*riva*). Le verbe simple dénominatif fr. \**river* n'existe pas.

- fr. **at-terr-ir** est interprété comme issu de « à terre » avec le sens littéral « arriver à terre, parvenir à terre » ; cf. fr. *l'avion vient d'atterrir* ; cat. *a-terr-ar* (*terra*) ; esp. *a-terri-z-ar* (avion) ; it. *at-terra-re* (avion). Le verbe simple dénominatif fr. \**terrir* n'existe pas.

- fr. **em-pil-er** (*pile*) a pour sens littéral « mettre (des objets) en pile » ; cf. fr. *il a empilé les assiettes* ; it. *im-pila-re* (*pila*) ; cat. *em-pil-ar* (*pila*) ; esp. *a-pil-ar* (*pila*). Le verbe dénominatif fr. *piler* intr. « s'arrêter brutalement » ayant un autre sens, il n'est pas la base du parasynthétique fr. *empiler*.

- fr. **em-prisonn-er** « mettre (quelqu'un) en prison » est considéré comme issu du syntagme *en prison* ; cf. fr. *le roi a emprisonné son rival* ; cat. *em-preson-ar* (*presó*) ; it. *im-prigion-are* (*prigione*). Le verbe dénomiatif fr. \**prisonn-er* n'existe pas.

### 1.1.2. Type 2 : l'ordre des constituants n'est pas celui d'un syntagme prépositionnel

Un second type de verbes parasynthétiques implique un préverbe et un substantif, mais ces derniers ne se présentent pas dans l'ordre d'un syntagme prépositionnel :

- fr. **dés-oss-er** (*os*) litt. « retirer les os » ; cf. fr. *le boucher a désossé le gigot* ; cat. *des-os-ar* (*os*) ; it. *dis-oss-are* (*osso*) ; esp. *des-hues-ar* (*hueso*). Le verbe dénomiatif fr. \**oss-er* « faire une action concernant les os » n'existe pas<sup>2</sup>.

Certains verbes sont surtout attestés sous la forme de leur participe parfait passif dénotant le résultat acquis d'une action passée et souvent adjectivisé :

- fr. **dé-plum-er** « retirer les plumes » (sur *plume*), **dé-plum-é** « qui a perdu ses plumes »<sup>3</sup>. Fr. *dé-plum-er* est bien intégré par sa forme et sa signification dans le groupement des verbes parasynthétiques privatifs en *dé-*, mais il est à part puisqu'il a une zone de recouvrement sémantique avec le verbe dénomiatif *plum-er* (*une volaille* ou *quelqu'un*) tr. « retirer les plumes ». Cependant, c'est la signification privative du verbe *plumer* qui est ici étonnante et exceptionnelle pour un dénomiatif. Elle est due aux particularités référentielles du procès dénoté<sup>4</sup>. Cf. it. *s-piuma-re* (*piuma*) et *s-penna-re* (*penna*) ; esp. *des-plum-ar* (*pluma*). La même situation se présente en latin pour un petit nombre de termes (cf. l'article suivant : "Les verbes parasynthétiques en latin : les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> types", §1.2.1.5. et note 14).

- fr. **em-plum-é** (sur *plume*) « qui porte des plumes » (fr. *un chapeau emplumé*) est le participe parfait passif adjectivisé d'*em-plum-er* « mettre des plumes », peu attesté à une autre forme puisqu'on n'ajoute pas

<sup>2</sup> Si fr. \**oss-er* existait, il pourrait être un antonyme de *dés-osser* au sens de « mettre des os (dans une entité) ». On aurait alors *os* --> \**oss-er* comme on a *échaffaudage* --> *échaffauder* (*un bâtiment*) au sens de « installer un échaffaudage (sur un bâtiment) ». Mais le procès de « mettre des os (dans une entité) » est improbable pour une entité naturelle.

<sup>3</sup> Au sens concret pour un oiseau, et avec une extension métaphorique pour une personne qui a perdu sa fortune ou une autre entité.

<sup>4</sup> En français, le verbe usuel pour « retirer les plumes » est le simple dénomiatif *plumer* (*il a plumé le poulet* ; transfert métaphorique pour un être humain : *le pauvre homme a été plumé par ses adversaires*) sur *plume*. Le sens littéral attendu pour un dénomiatif est seulement « faire une action concernant les plumes ». Mais la connaissance de la réalité extralinguistique pour les volailles permet de sélectionner la valeur spécifique de « retirer ». Même phénomène de spécialisation sémantique pour le dénomiatif fr. *écailler* (*un poisson*) « retirer les écailles » (sur *écaille*), puisqu'on n'ajoute pas normalement d'écailles à un poisson.

normalement de plumes à une entité naturelle (voir *plumer*, *déplumé* ci-dessus et note 4) ; cat. *em-plom-at* (*ploma*) ; esp. *em-plum-ado* (*pluma*).

## 1.2. La base est associée à un adjectif dénotant une qualité

Les verbes parasynthétiques dé-adjectivaux correspondent dans notre classification au type 3 traité dans la 2<sup>e</sup> partie : fr. ***a-moll-ir*** et ***ra-moll-ir*** sur l'adjectif *mou* avec le sens factitif-causatif « rendre (plus) mou ». C'est donc dans la 2<sup>e</sup> partie que nous citerons les lexèmes romans.

## 1.3. Verbe parasynthétique vs dénominatif préverbé

Les exemples précédents montrent que le verbe parasynthétique n'est pas un préverbé du verbe dénominatif. En effet, bien souvent, le verbe dénominatif n'est pas attesté (*\*barquer*, *\*river*, *\*terrir*, *\*lunir*, *\*prisonner*, *\*osser*), et, lorsqu'il est attesté, il ne peut avoir servi de base au verbe parasynthétique en raison de la divergence des sens (*piler* vs *empiler*). Pour les parasynthétiques dé-adjectivaux, on observe une inversion de diathèse avec les dénominatifs : ils sont en distribution complémentaire, l'entité-sujet de l'un étant l'entité-objet de l'autre (fr. *durcir* vs *endurcir*) (cf. 2<sup>e</sup> partie, §4). Il convient donc, dans un premier temps, d'étudier les verbes parasynthétiques comme une catégorie spécifique différente des verbes dénominatifs, avant de détecter des zones floues entre les deux formations (cf. 2<sup>e</sup> partie, §2).

# 2. PARTICULARITÉS DES VERBES PARASYNTHÉTIQUES

## 2.1. Définition fondamentale

Les linguistes considèrent que les verbes parasynthétiques ont la particularité de relever à la fois de la suffixation et de la « *composition* » (terme auquel nous préférons celui de *préverbation*), alors que ces deux types de formation ne se produisent généralement pas de manière simultanée : on a soit l'un, soit l'autre ou bien l'un après l'autre. Ainsi Darmesteter dans son traité sur les composés du français et des autres langues romanes (1875, 2<sup>e</sup> éd. 1894 : 96) écrit-il à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle que les parasynthétiques « offrent ce remarquable caractère d'être le résultat d'une composition et d'une dérivation agissant ensemble sur un même radical, de telle sorte que l'une ou l'autre ne peut être supprimée sans amener la perte du mot ». De même, Thorn 1909 parle d'« un procédé de composition et de dérivation à la fois ». Mais ces propriétés ne suffisent pas à expliquer la dénomination de ces verbes : fr. *parasynthétique* (Darmesteter), angl. *parasynthetic* (Malkiel, etc.), all. *parasyntheta* (Leumann-Hofmann, etc.).

## 2.2. Les interprétations : « synthétisation » et « transformation »

J. Wackernagel et la morphologie de Leumann-Hofmann (1977 : 563) considèrent que ces verbes sont appelés ainsi parce qu'ils « synthétisent » un syntagme verbal constitué d'un verbe et de différents actants en le transformant en un seul verbe. On aurait donc, dans cette interprétation, une transformation d'un syntagme verbal en un seul lexème verbal. Cette notion de 'transformation' et de 'passage de la syntaxe au lexique' est mentionnée par la plupart des auteurs, selon qui le verbe parasynthétique serait une expression « synthétique » du syntagme verbal, lequel serait, lui, au contraire une expression « analytique ». Ainsi trouve-t-on dans Reinheimer-Rîpeanu (1974 : 50) les expressions suivantes : « structures syntaxiques analytiques », « plusieurs structures analytiques qui seraient l'équivalent sémantique d'un seul dérivé » ; (1974 : 54) : « vu l'identité de sens que l'on suppose entre les structures synthétique et analytique » ; « Dans le cas de certains verbes comme fr. *encadrer* 'mettre dans un cadre' / *désencadrer* 'ôter hors de son cadre', certains de leurs traits sémantiques sont contenus dans les verbes 'mettre' / 'ôter' ».

Certains linguistes, pris dans des écoles linguistiques théoriques, vont jusqu'à considérer qu'il s'agit réellement d'une « transformation » faisant passer d'une unité syntaxique à une unité lexicale. Ils estiment que le fondement de ces verbes est de nature syntaxique et phrastique : c'est le cas de Malkiel pour les langues romanes ainsi que de Giurescu (1975 : 92-95 : les verbes composés), qui parle de « structure profonde » (1975 : 94). Cette explication par la syntaxe a perduré au-delà de la grammaire générative. C'est aussi, dans une certaine mesure, celle de la morphologie de Leumann-Hofmann pour le latin, puisque, selon cet ouvrage, « *exossare* doit être compris en quelque sorte comme *ossa eximere* » : (Leumann-Hofmann 1977 : 563, § 418 I C Introduction : « *exossare* ist etwa zu verstehen als *ossa eximere* »). Plutôt que d'une simple équivalence de valeur référentielle entre les deux tournures, on a l'impression que, par cette phrase, ces auteurs y voient une sorte de transformation syntaxico-lexicale. Mais le même ouvrage de Leumann-Hofmann, un peu plus loin, justifie l'appellation de *parasynteta* en considérant que ces verbes sont des « composés elliptiques », derrière lesquels il faudrait sous-entendre les verbes *mittere* ou *mouere* ou même un syntagme verbal complet (Leumann-Hofmann 1977, p. 563, § 418 I C.1.a : « Typus *expectorare* (*pavorem* Acc.), *exterminare*, faktitiv, von adverbialem *expectore*, *ex terminis* (sc. etwa *mittere*, *movere* ; daher auch wohl 'elliptische Komposita' genannt), '(rem) *ex pectore* heraus(-machen,-bewegen)'. » ; p. 563, § 418 I C. Introduction : « Die Praefixe, scheinbar Praeverbien, gehen also funktionell entweder auf Praepositionalgebrauch oder, bei *exossare*, auf altes Lokaladverb zurück. Daraus ergeben sich Schwierigkeiten der Einteilung und der Terminologie. Man bezeichnet diese Komposita meist als Parasynteta..., auch wohl als synthetische Verbalkomposita (verbale Zusammenbildungen, wie beim Nomen, § 256

c) ; Mignot 299-305 scheidet sie als Parasyntheta in innere, Typus *expectorare*, und äussere, Typus *exossare*. »).

Xavier Mignot, quant à lui, dans son étude sur les verbes dénominatifs latins (1969 : 301), estime que « Tous les verbes dénominatifs sont faits sur des périphrases qu'ils synthétisent en réalisant l'ellipse de certains éléments ». Sa perspective est nettement transformationnelle lorsqu'il ajoute *ibidem* : « Le vocable nominal auquel le dénominatif empruntera sa base est soit attribut : *conuiua sum = conuiuo*, soit à l'accusatif : *bellum gero = bella* ». Mignot (1969 : 304) développe le même type d'explication transformationnelle pour ce qu'il appelle les « dénominatifs parasynthétiques en *-are* ». Aux pages 299 et 302, il explique le verbe latin *edentare* en posant que le syntagme *e (malis) dentes (euellere)* (litt. « arracher les dents hors des mâchoires ») va être transformé en *(malas) edentare* (litt. « édenter les mâchoires »). Il supplée les verbes latins manquants, qu'il restaure, en écrivant (1969 : 299, 302) : « *malas e-dent-a-re* 'faire sauter les dents des mâchoires' équivaut à et provient du syntagme **ex** *malis dentes euellere* ; ... *caput exoculare* 'arracher les yeux de la tête' équivaut à et provient du syntagme **ex** *capite oculos euellere* ». Mignot présente ainsi le préverbe *e-* / *ex-* de *edentare*, *exoculare* comme la transformation de la préposition *e* / *ex* dans *e malis*, *ex capite* ainsi que du préverbe *e-* dans *e-uellere*.

Telle est aussi l'interprétation d'Alain Christol (sur le site du *DHELL*, 4<sup>e</sup> partie). En effet, à la suite de Le Pennec (1987 : 122), il écrit : « \**ex (capite) # oculos # uellere* 'arracher les yeux' → *exoculare* ; \**ex (malis) # dentes uellere* 'arracher les dents' → *edentare* 'édenter'. Ici le repère (*e malis* 'des mâchoires') peut devenir l'objet du verbe (attraction de la case vide) : *homini malas edentare* (Plaute) 'arracher à un homme les dents de ses mâchoires', devenu 'édenter les mâchoires' ».

Et A. Christol ajoute pour le type *elinguare* « arracher la langue » (Plaute) : « Le syntagme à l'origine du dénominatif se conserve parfois dans la langue : *elinguare* 'arracher la langue' (Pl.) est issu de *linguam e-uellere* (Cic.) par substitution du suffixe *-ā-* au verbe *uellere*, dans le syntagme archaïque à tmèse \**ex linguam uellere*. On peut aussi avoir une autre construction (reprise du préverbe en préposition) : *poma ex arboribus euellere* 'arracher des fruits sur un arbre (litt. d'un arbre)' (Cic.). »

### 3. CRITIQUES ET PROPOSITIONS

La plupart des points de vue présentés précédemment nous paraissent inadéquats et nous voudrions proposer d'autres types d'explication.

#### 3.1. Le statut du premier élément

Le premier élément de ces verbes ne paraît pas avoir été bien analysé, dans la mesure où il connaît des appellations différentes et même

contradictoires. D'ailleurs, les questions de terminologie gênent les auteurs (cf. Leumann-Hofmann 1977 dans le passage cité ci-dessus : « Daraus ergeben sich Schwierigkeiten der Einteilung und der Terminologie ») parce qu'elles sont, en réalité, la conséquence de confusions au plan linguistique.

L'élément situé à l'avant de la base des verbes parasynthétiques est appelé par les linguistes *préverbe*, *préfixe* ou *préposition*, alors que ces termes grammaticaux renvoient à des fonctions syntaxiques et morphologiques différentes. Giurescu (1975 : 92-95) dans le chapitre sur les verbes composés parle de *préposition* pour les préverbes, ce qui a le tort de confondre deux catégories morpho-syntaxiques différentes. Comme on le voit dans les passages cités plus haut, même Leumann-Hofmann (1977) mêle les terminologies : il parle de *préfixe*, mais dit immédiatement ensuite que ce préfixe est en réalité un *préverbe* ; il ajoute que, d'un point de vue fonctionnel, ces verbes remontent soit à un emploi « *prépositionnel* », soit pour *exossare* à d'« *anciens adverbess locaux* » (Leumann-Hofmann 1977, p. 563, § 418 I C. Introduction : « Die Praefixe, scheinbar Praeverbien, gehen funktionell entweder auf Prepositionalgebrauch oder, bei *exossare*, auf altes Lokaladverb zurück »).

Ces fluctuations terminologiques, qui en outre mêlent synchronie et diachronie, mettent en lumière un certain flou sur le statut du premier élément de ces verbes. Cette gêne face à la diversité des appellations et des analyses du premier élément transparait également dans la diversité des dénominations des verbes parasynthétiques eux-mêmes pris dans leur ensemble comme unités lexicales. Jacob Wackernagel (1924 : 192) appelle ces verbes des all. *Präfixdenominative*, des « dénominatifs préfixaux », de sorte qu'il les conçoit, semble-t-il, comme des verbes dénominatifs pourvus de préverbes. Jean-Paul Brachet (2000) adopte la dénomination de « *formation préfixo-suffixale* » pour les verbes en *ex-* et *dē-*. Leumann-Hofmann (1977) signale aussi l'appellation all. *Praepositionalverba* « verbes prépositionnels » proposée par Forssman.

### 3.2. Une équivalence sémantico-référentielle avec le syntagme associé

En premier lieu, plutôt que de « *transformation* » et d'un « *syntagme transformé* » (terminologie de la grammaire générative, semble-t-il), nous préférons parler d'un syntagme ayant la même valeur référentielle que ces verbes, c.-à-d. dénotant la même situation extralinguistique et étant, de ce fait, leur équivalent sémantico-référentiel, comme pourrait l'être une glose explicative.

### 3.3. La notion d'élément de relation

En second lieu, des propositions éclairantes ont été faites par Bernard Pottier dans son ouvrage de 1962 : *Systématique des éléments de relation*. Comme ce titre l'indique, B. Pottier y introduit la notion d'élément de relation', terme générique qui subsume les trois différents statuts morpho-



syntaxiques de préfixe (morphème lié situé à l'initiale d'une forme nominale, adjectif ou substantif), préverbe (morphème lié situé à l'initiale d'un verbe), préposition (lexème ou morphème libre introduisant un syntagme prépositionnel).

Ainsi l'élément de relation *IN*, par exemple, se réalise-t-il : a) comme un lexème ou morphème libre dans la préposition *in* (*in Galliam, in Gallia*), b) comme un morphème lié constituant initial d'un substantif ou d'un adjectif dans le préfixe *in-* (*ingenuus* « né dans le pays, indigène »), c) et en synchronie comme un morphème lié constituant initial d'un verbe dans le préverbe *in-* (*inīre*). C'est là la situation synchronique dès les premiers textes latins, où la préverbation en synchronie représente une certaine forme de composition pourvue de traits spécifiques, même si anciennement les préverbes résultent de l'agglutination d'anciens adverbes de phrase proclitiques à l'avant des verbes, tandis que les prépositions se sont fixées syntaxiquement devant des substantifs pour former des syntagmes prépositionnels<sup>5</sup>.

### 3.4. Parasynthétiques internes vs externes (B. Pottier)

Ce concept d'élément de relation' permet à B. Pottier de mieux analyser les verbes parasynthétiques et d'y discerner deux sous-classes, qu'il appelle les *parasynthétiques internes* et les *parasynthétiques externes*. Sur ce point, il est suivi par X. Mignot (1969), qui reprend cette classification lorsqu'il intègre les verbes parasynthétiques dans son étude des verbes dénominatifs latins. Mais selon Mignot (1969 : 304), les verbes parasynthétiques latins sont seulement un sous-groupe des verbes dénominatifs et il les appelle, de ce fait, les « dénominatifs parasynthétiques ».

### 3.5. Verbes parasynthétiques vs dénominatifs

Si nous approuvons X. Mignot dans le fait qu'il ait suivi B. Pottier pour la classification en parasynthétiques externes et internes, nous ne le suivons pas sur le second point. Nous estimons, au contraire, que les verbes parasynthétiques ne sont pas des dénominatifs qui auraient été ensuite préverbés. Selon leur définition fondamentale (cf. §2.1.) et comme le montrent les exemples des langues romanes (cf. §1), les verbes parasynthétiques sont formés par l'addition simultanée de deux morphèmes liés, l'un situé avant la base à l'initiale du lexème résultant et l'autre situé après la base à la finale du lexème. De manière définitoire, la formation de tous les lexèmes parasynthétiques au sens large (quelle que soit leur catégorie grammaticale, qu'ils soient des verbes, des substantifs, des adjectifs) repose sur la concomitance de l'addition d'un morphème avant la

<sup>5</sup> Il reste des traces de ce statut agglutinatif originel dans la séparation des préverbes dans les textes archaïques ou chez les auteurs recourant à l'archaïsme pour des raisons stylistiques ou métriques (Lucrece par exemple). Pour la séparation des préverbes, sa rareté et ses conditions d'emploi très restreintes, voir M. FRUYT 2015.

base et d'un morphème après la base. Les verbes parasynthétiques, cas particulier de cette formation, ne sont pas des verbes dénominatifs faits sur la base d'un substantif ou d'un adjectif et qui auraient été ensuite préverbés.

### 3.6. Trois catégories de verbes parasynthétiques

Nous conservons la bipartition de B. Pottier entre parasynthétiques internes et externes pour les parasynthétiques dont la base en synchronie est associable à un substantif (nos types 1 et 2), mais nous souhaitons y ajouter les parasynthétiques dé-adjectivaux, dont la base est un adjectif (notre type 3). Nous distribuerons donc les verbes parasynthétiques en trois catégories.

### 3.7. Le statut du morphème postposé à la base

La nature du morphème postposé à la base ne semble pas avoir été reconnue. Cet élément final ajouté derrière la base nominale pour faire un verbe est généralement considéré comme un *suffixe*. Mais c'est seulement un *morphème grammatical* dont l'existence était indispensable pour fabriquer un verbe à partir d'une forme nominale. Il est seulement caractéristique d'un certain type de flexion verbale, qui est en latin le *-ā-* long de la 1<sup>ère</sup> conjugaison du type *amāre* ou, beaucoup plus rarement, le *-ī-* long du type *audīre*. Ce morphème *-ā-* (ou *-ī-*) a une fonction grammaticale et non lexicale. En effet, il ne porte pas de sèmes, comme pourrait le faire un suffixe, et sa présence s'explique par la nécessité d'avoir un thème verbal d'*infectum* pour pouvoir intégrer le terme résultant dans la catégorie morfo-syntaxique et lexicale du verbe.

### 3.8. Délimitation des lexèmes de notre corpus

La présente étude concerne les lexèmes attestés à l'époque archaïque et classique. En effet, les textes de l'époque tardive sont très disparates pour les niveaux de langue et les genres littéraires. Les lexèmes attestés pour la première fois chez les auteurs tardifs (et parfois créés par eux) ne répondent pas toujours au même système de formation que ceux qui sont en usage à l'époque archaïque et classique. Certains lexèmes de création tardive sont conformes au modèle classique, d'autres ne le sont pas. Néanmoins, le procédé semble avoir conservé à l'époque tardive la productivité dont il bénéficie antérieurement et le vocabulaire chrétien, en particulier, en fit usage. Nous nous contenterons de signaler quelques verbes tardifs dont la structure est conforme à celle du latin classique.

### 3.9. Un domaine du lexique latin négligé ou mal analysé

La formation des verbes parasynthétiques est particulièrement négligée dans les ouvrages généraux et manuels actuellement en usage. Le dictionnaire étymologique le plus récent (Michiel de Vaan 2008) ne

mentionne aucun des verbes que nous traitons ici. Même des verbes aussi fondamentaux qu'*impedire* « empêcher » et *expedire* « dégager, débarrasser », qui furent interprétés parfois comme des parasynthétiques, n'y ont pas d'entrée. Dans le dictionnaire usuel latin-français de F. Gaffiot, récemment revu et corrigé sous le titre *Le Grand Gaffiot* sous la direction de Pierre Flobert (Paris, Hachette, 2000), il conviendrait de revoir presque toutes les propositions pour la formation des verbes parasynthétiques de type 1 et 2. La question mérite donc un examen approfondi.

#### 4. LE TYPE 1 : LES VERBES PARASYNTHÉTIQUES ASSOCIABLES A UN SYNTAGME PRÉPOSITIONNEL

La première catégorie des verbes parasynthétiques correspond aux *parasynthétiques internes* de B. Pottier (suivi par X. Mignot). L'élément qui précède le morphème verbal final et qui est la base nominale du verbe est associable au thème d'un substantif, mais ce substantif est considéré comme le second élément d'un syntagme prépositionnel. Ainsi ces verbes ont-ils la particularité d'être interprétés comme bâtis sur des syntagmes prépositionnels agglutinés, ce qui justifie le terme *interne* dans la dénomination de B. Pottier : les deux mots sont soudés par leur solidarité syntaxique et sémantique dans un syntagme prépositionnel, avant même leur apparition dans le verbe parasynthétique. Ce procédé formatif a bénéficié d'une certaine productivité en latin à toutes les époques puisqu'on le retrouve dans les langues romanes selon le processus du renouvellement cyclique avec une actualisation des morphèmes dans le cadre d'une structure plus ancienne qui perdure (cf. §1). Mais à cause de cette productivité, le latin a créé des verbes parasynthétiques par reproduction du modèle existant. C'est pourquoi tous les verbes parasynthétiques latins ne furent pas fabriqués directement, mais indirectement sur un syntagme prépositionnel : ils furent bâtis sur le modèle de lexèmes pré-existants, qui, eux, avaient été bâtis directement sur un syntagme prépositionnel.

Sur la base d'un syntagme prépositionnel agglutiné, les langues romanes attestent la formation de verbes. Aux lexèmes que nous avons cités ci-dessus (cf. §1, fr. *embarquer*, *empiler*, *emprisonner*), on peut ajouter : fr. *de barque* → **dé-barqu-er** (même dénotation que *sortir d'une barque*, *descendre d'un bateau*) ; it. *barca* → **s-barca-re** (tr. *la merce* ; et intr.) ; fr. *en cercle* → **en-cercl-er** ; cat. *cercle* « cercle » → **en-cercl-ar** ; fr. *en four* → **en-four-n-er** (*le pain*) « mettre le pain dans le four ».

Ces verbes correspondent à une situation extralinguistique où un agent exprimé par le sujet grammatical met une entité mobile dans une entité fixe. Le base du verbe correspond à la dénomination de l'entité fixe (une barque, une pile, une prison, un cercle, un four), qui est le point d'aboutissement du mouvement. L'entité fixe est donc ainsi focalisée et mise en saillance par le fait qu'elle figure comme constituant du verbe. Au contraire, l'entité mobile (les personnes embarquées, les objets mis en pile,

le prisonnier, les entités mises en cercle, et celles mises dans le four) est seulement dénotée par le complément d'objet direct du verbe et donc par un élément situé à l'extérieur du lexème verbal.

Selon les possibilités constructionnelles de ces verbes, certaines entités peuvent jouer le rôle d'entité mobile ou bien d'entité fixe : le sable dans fr. *ensabler un bateau* « mettre un bateau dans un banc de sable » est l'entité fixe (point d'aboutissement du mouvement), mais le sable est l'entité mobile dans *les inondations ensablent la plaine* (la plaine étant l'entité fixe) et dans *le port s'ensable*, où il n'existe aucun agent. Certains verbes ayant plusieurs constructions, des rôles sémantiques différents peuvent être affectés aux mêmes entités<sup>6</sup>.

L'élément de relation situé à l'initiale du verbe est en synchronie associable à la préposition homophone dans un syntagme prépositionnel. En métalangage, lorsqu'un sujet parlant réfléchit sur la formation de ces verbes, il en perçoit les éléments constitutifs et il peut opérer une association avec le syntagme prépositionnel, puisque les deux premiers constituants du lexème offrent le même ordre que ceux du syntagme prépositionnel, un ordre progressif, allant de gauche à droite. De ce fait, les linguistes ont pu interpréter le verbe comme résultant diachroniquement de l'agglutination des deux lexèmes du syntagme prépositionnel en un seul. Mais dans le verbe constitué, même s'il a une origine prépositionnelle, il s'opère un changement de statut : l'élément de relation initial fonctionne en synchronie comme un préverbe. En outre, dans ces verbes, les éléments constitutifs sont de véritables morphèmes, puisqu'on ne peut supprimer l'un d'entre eux sans détruire le lexème global.

Des faits semblables sont attestés en latin, par exemple pour les verbes *ēlimināre* et *ingurgitāre*, interprétés comme issus de la soudure du syntagme prépositionnel correspondant. Dans ces deux cas, le sujet du verbe dénote l'agent du procès et l'objet à l'accusatif (c.o.d.) dénote le patient, c.-à-d. l'entité déplacée qui subit le procès, qu'il s'agisse d'une sortie (*ē-*) ou d'une entrée (*in-*) par rapport à l'entité fixe dénotée par la base du verbe : *ē limine* « hors du seuil » → ***ē-limin-ā-re*** « mettre (une entité) hors du seuil » ; *in gurgitem* « dans le gouffre » avec mouvement vers → ***in-gurgit-ā-re*** « en-gouffr-er » (quelque chose dans quelque chose).

Cette particularité de formation se reflète dans certaines dénominations : *verbes à premier élément prépositionnel régissant*, ou, par abréviation, *verbes prépositionnels*, ou encore *verbes agglutinatifs*, *verbes régressifs*.

Poser pour ces verbes un syntagme prépositionnel relève de leur statut diachronique selon le critère de la formation des mots. Cela relève

---

<sup>6</sup> Les soldats sont l'entité mobile dans *embarquer des soldats* : ils sont les patients ou plutôt les agents « agis » (angl. *causee*) agissant sous les ordres d'un agent-causateur (angl. *causator*) dans une situation de causativité. Mais dans *les soldats embarquent*, les soldats sont de véritables agents.

probablement aussi de la perception synchronique faite par la communauté linguistique, qui associe ces verbes avec le syntagme prépositionnel correspondant en partie homophone<sup>7</sup>.

Ces verbes relèvent diachroniquement de deux processus concomitants : une agglutination et une transposition dans une autre catégorie grammaticale (transcatégorialité), celle du verbe, ce qui entraîne nécessairement l'ajout d'éléments flexionnels nouveaux relevant de la flexion verbale. Si certains de ces verbes sont réellement issus diachroniquement de l'agglutination d'un syntagme prépositionnel, il paraît probable que la formation ait acquis une certaine productivité et que sur ce modèle, par analogie et à partir de verbes constituant un foyer analogique rayonnant, aient ensuite été formés d'autres verbes.

Nous voudrions considérer la formation de ce premier type de verbes parasynthétiques comme une conséquence de la situation extralinguistique qu'ils dénotent. Elle comporte les traits suivants : a) le procès est un déplacement (ou un mouvement), b) où co-existent trois rôles sémantiques : une entité agent, une entité fixe et une entité mobile ; c) l'agent manipule et déplace l'entité mobile par rapport à l'entité fixe.

En outre, ces rôles sémantiques sont hiérarchisés du point de vue de l'information véhiculée. Ce type 1 agglutinatif<sup>8</sup> progressif focalise l'information sur l'identité de l'entité fixe, qui occupe la place saillante puisqu'elle est dénotée par la base du verbe à l'intérieur du verbe, tandis que l'entité mobile remplit la fonction syntaxique de complément d'objet direct du verbe parasynthétique et se trouve à l'extérieur du verbe. Ces verbes sont tous transitifs avec une valeur causative : l'agent du procès est dénoté par le sujet grammatical, tandis que le complément à l'accusatif dénote le patient, c.-à-d. l'entité manipulée.

Nous rencontrons essentiellement trois situations extralinguistiques pour le type 1 de verbes parasynthétiques, où le point central servant de repère est l'entité fixe : a) l'entité fixe peut être le point de départ du procès, b) ou bien le point d'arrivée, c) ou encore le parcours du procès. Les deux premières situations sont de loin les plus fréquentes. La direction et la nature du déplacement dépendent de la valeur référentielle de l'élément de relation initial, qui est un véritable morphème parce qu'on ne peut le supprimer sans perdre la valeur sémantico-référentielle du lexème.

Notre classification des verbes parasynthétiques de type 1 retiendra comme critère la direction du déplacement, selon que l'entité fixe est le point de départ du déplacement (*ex-*, *dē-*, *sē-* par ordre décroissant du nombre des lexèmes formés) ou bien son point d'arrivée (*ad-*, *in-*, *sub-*) ou encore le lieu traversé (*per-*).

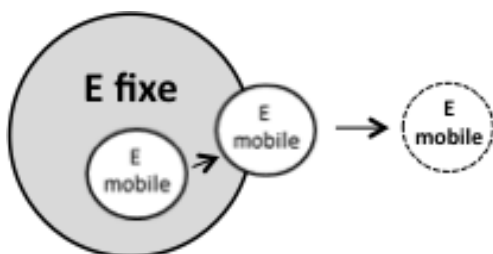
<sup>7</sup> Cela est vrai, du moins, pour les verbes qui demeurent de formation motivée sans avoir été démotivés par des évolutions sémantiques ayant abouti à une lexicalisation et même éventuellement à une grammaticalisation.

<sup>8</sup> Qu'on pourrait peut-être aussi qualifier d'*hypostatique*, terme retenu par exemple par J.-P. BRACHET 2009.

## 5. L'ENTITÉ FIXE DÉNOTÉE PAR LA BASE EST LE POINT DE DÉPART DU DÉPLACEMENT : *EX-*, *DE-*, *SE-*

### 5.1. *EX-* / *E-* « mettre hors de l'entité fixe (une entité mobile) »

Un groupement important par le nombre des lexèmes est celui dont le premier élément est *ex-* / *ē-* « hors de » marquant l'extraction : une entité mobile est soumise à une opération de sortie à partir d'une entité fixe avec franchissement d'une limite de cette entité fixe. L'élément initial du verbe parasynthétique a donc ici les mêmes propriétés sémantico-référentielles que la préposition *ex* + ablatif. Pour les verbes parasynthétiques en *ex-* / *ē-*, on peut représenter la situation spatiale extralinguistique par le dessin suivant :



L'entité fixe dont les limites sont franchies par l'entité mobile est un lieu clos formant un tout défini par des limites ou frontières.

5.1.1. *E-līmīn-ā-re*<sup>9</sup> est transitif de sens causatif « faire franchir le seuil (à une entité) » ; il est associable au syntagme *ē līmīne* « hors du seuil » avec le substantif *līmen*, *-inis* nt. « seuil de la maison » comme centre du syntagme prépositionnel et base du verbe parasynthétique : *ē līmīne* → *ē-līmīn-ā-re* + acc.

A la suite d'une évolution sémantique généralisante entraînant la perte de la valeur concrète, ce verbe signifie « éliminer, faire disparaître » l'entité dénotée par le complément d'objet à l'accusatif. Le verbe simple dénomiatif bâti sur *līmen* : *\*līmīn-ā-re* n'existe pas. Le premier élément *ē-* / *ex-* apporte une information indispensable sur la nature du procès, puisque le simple dénomiatif signifierait seulement de manière vague « avoir affaire avec le seuil de la maison ».

Le verbe *ē-līmīn-a-re* s'analyse selon les morphèmes suivants : a) un morphème lexical ou lexico-grammatical qui est un élément de relation dans la fonction de préverbe : *ē-* « sortie avec franchissement des limites d'un lieu clos » ; b) un morphème lexical *-līmīn-* associé au substantif *līmen* « seuil (d'une maison) » dénotant la limite franchie par le mouvement

<sup>9</sup> Ce verbe est également considéré comme parasynthétique par MIGNOT (1969 : 302) et LEUMANN-HOFMANN 1977.

et le point de départ du mouvement ; c) des morphèmes grammaticaux : *-ā-re* contient deux morphèmes grammaticaux : *-ā-* sert à former le thème d'*infectum* d'un verbe à partir d'un lexème nominal (ici un substantif) dans une formation productive ; *-re* représente le morphème flexionnel de type verbal (ici un morphème d'infinitif).

L'agent du procès, dénoté par le constituant de la fonction-sujet, exerce son activité sur un patient, l'entité mobile déplacée, dénotée par le complément à accusatif. L'entité fixe servant de repère est dénotée par le morphème lexical *-līmin-* inclus dans le verbe comme constituant de lexème et fonctionnant comme la base du verbe parasynthétique. Ainsi les trois rôles sémantiques sont-ils représentés selon une structure morphologique hiérarchisée donnant une importance particulière à l'entité fixe<sup>10</sup>.

5.1.2. ***Ex-cūsā-re*** se prête au même raisonnement en association avec le syntagme prépositionnel *ex causā* « hors de cause » → *ex-cūsā-re* tr. « mettre (quelqu'un) hors de cause, ex-cus-er (quelqu'un) ». Ce verbe actualise la relation d'antonymie usuelle entre les éléments de relation *EX* et *IN*. En particulier, il existe un verbe parasynthétique relevant du même type 1 agglutinatif qui est un antonyme en *in-* : *in causam* → *in-cūsā-re* « accuser » (cf. *rĕ-cūsā-re*). Il existe aussi un parasynthétique de type 1 en *ad-* (cf. l'opposition *ex vs ad*) : *ad causam* → *ac-cūsā-re* « accuser ». Il y a unanimité chez les linguistes pour considérer que *accusare*, *incusare*, *excusare* sont tous trois des verbes parasynthétiques résultant de l'agglutination d'un syntagme prépositionnel. Cependant, en synchronie, ces trois verbes relèvent de la préverbativité latine, puisqu'on créa sur le modèle de ces verbes : *rĕ-cūsā--re* « refuser, rejeter, s'opposer à » avec le préverbe *rĕ-*, qui est un élément de relation, mais fonctionne seulement comme morphème lié (préverbe devant un verbe et préfixe dans une forme nominale) et non comme préposition. Ces trois verbes répondent positivement aux deux critères définitoires des verbes parasynthétiques mentionnés ci-dessus puisque la soudure du syntagme prépositionnel créant un préverbe et l'addition des morphèmes verbaux finaux créant un verbe furent concomitantes. Le verbe simple *causārī* « prétexter, utiliser un prétexte » (dénomiatif sur le même substantif polysémique *causa* employé alors au sens de « prétexte ») existe, mais il n'a pas le même sens qu'*excusare*. Pour des raisons sémantiques, il n'a donc pas pu servir de

<sup>10</sup> On note une incohérence dans l'étymologie proposée par *Le Grand Gaffiot* pour *eliminare* puisqu'on lit « *e, limine* » avec une virgule entre les deux mots. Puisque le second mot est à l'ablatif, il s'agit du syntagme prépositionnel *in limine* sans virgule. Si l'on choisit de mettre une virgule, il convient de mettre le second mot au nominatif comme lexème : « *ex, limen* ». Le même type de notation d'un syntagme prépositionnel de départ se retrouve dans *Le Grand Gaffiot* pour les verbes *exheredare*, *decollare*, *ingurgitare*, *inoculare*, *imporcire*, *impedire*, *ingeniculare*.

base à *excusare*, lequel ne peut être considéré comme un verbe dénominatif qui aurait été ensuite préverbé<sup>11</sup>.

5.1.3. **Ex-pectōr-ā-re** est un autre verbe de type 1 reconnu de tous les auteurs<sup>12</sup> : *ex pectore* → *ex-pector-ā-re* tr. « chasser (une entité) hors du cœur ou de la poitrine, expulser du cœur (une entité) ». Le dénominatif sur *pectus*, *pectōris* nt. « poitrine, cœur » serait \**pectōr-ā-re* « faire une action concernant le *pectus* », non attesté. On trouve *ex-pectōr-ā-re* à la période archaïque chez Accius et Ennius<sup>13</sup>, puis à la période tardive.

5.1.4. **Ex-hērēd-ā-re** peut entrer également dans cette catégorie : *ex hērēde* → *ex-hērēd-ā-re* tr. « dés-hériter (quelqu'un) » Cic. Il s'agit de l'emploi de *ex* pour la « sortie d'un état antérieur », mis en valeur par Jean-Paul Brachet (2000 : 261-265) pour des antonymies bipolaires, notamment dans des syntagmes avec « *facere* + substantif à l'accusatif + adjectif accordé à l'accusatif + *ex* et l'ablatif ». On rencontre de telles antonymies portant sur des substantifs, par exemple dans l'opposition *mulier* vs *uir* fondée sur le critère du sexe des êtres humains adultes (femme adulte vs homme adulte)<sup>14</sup> ou portant sur des adjectifs ou des participes parfaits passifs adjectivisés, par exemple *ex-peditus* vs *im-peditus*, illustrant l'antonymie *ex-* vs *in-*<sup>15</sup>.

*Ex-hērēd-ā-re* « dés-hérit-er » signifie « faire sortir (quelqu'un) de l'état d'héritier, dés-hérit-er (quelqu'un) ». Le procès inverse est dénoté par le syntagme factitif-causatif<sup>16</sup> : *heredem aliquem facere* (Cic.) « faire de quelqu'un son héritier, rendre quelqu'un héritier ». Le verbe simple dénominatif \**heredare* n'est pas attesté. Le même emploi de l'élément de

<sup>11</sup> Le Grand Gaffiot pour *excusare* pose : « *ex causa* ; cf. *accuso* » et pour *accusare* : « *ad causam*, cf. *excuso*, *incuso* », considérant que ces verbes sont issus de syntagmes prépositionnels.

<sup>12</sup> LEUMANN-HOFMANN 1977 ; MIGNOT (1969 : 302) ; BRACHET (2000 : 2009) ; Le Grand Gaffiot pour *expectorare* : « *ex pectore* ».

<sup>13</sup> Enn., *Alcméon*, *apud* Cic. *Tusc.* 4, 19 : ... *ex quo illud Ennius : Tum pauor sapientiam omnem mi exanimato expectorat.* « ... ce qui fait dire à Ennius : 'Alors l'épouvante m'ôte tout sentiment et **chasse de ma poitrine** toute ma raison'. » (traduction J. HUMBERT, Paris, 1931, Belles Lettres, CUF).

<sup>14</sup> Pl. *Am.* 814 : *Haeret haec res, si quidem hic iam mulier facta est ex uiro.* « Voilà qui ne va pas du tout, si le **mari** est devenu la **femme**. » (traduction A. ERNOUT, Paris, 1932, Belles lettres, CUF) ; litt. « si la **femme** a été faite à partir du statut de **mari** ».

<sup>15</sup> Pl. *Epid.* 85-86 : *Neque ego nunc quomodo / Me expeditum ex impedito faciam consilium placet.* « et de mon côté, pour le moment, comment être **déarrassé** alors que je suis **embarrassé**, je ne l'ai pas décidé. »

<sup>16</sup> Nous employons le terme *factitif-causatif* pour cette construction avec *facere* + c.o.d + attribut du c.o.d, par différenciation avec *causatif*. Cf. 2<sup>e</sup> partie, le type 3 des parasythétiques dé-adjectivaux.



relation *EX* nous semble à l'origine du substantif parallèle *ex-heres*, où *ex-* est en synchronie un préfixe (à l'initiale d'un lexème nominal) : *ex hērēde* « hors du statut d'héritier » → *ex-hērēs*, *-ēdis* m. f. « dés-hérité, qui est sorti du statut d'héritier » (Cic.). On a de même un syntagme prépositionnel formant un substantif dans : *prō cōsulē* → *prōcōsul*, *-is* M. « proconsul »<sup>17</sup>. Cependant, Leumann-Hofmann et d'autres linguistes ont une autre interprétation<sup>18</sup> pour la formation d'*exheredare*, qu'ils assimilent à notre type 2 (voir la 2<sup>e</sup> partie)<sup>19</sup>.

5.1.5. ***Ex-termĭn-ā-re*** est un autre cas de verbe parasynthétique de type 1 unanimement reconnu<sup>20</sup> : *ex termĭnis* « hors des limites, hors des frontières » → *ex-termĭn-ā-re* tr. « chasser (quelqu'un ou quelque chose) hors des frontières, bannir (quelqu'un), éliminer (quelque chose) ». La valeur sémantique du parasynthétique par rapport au verbe simple est mise en valeur par la différence des significations. Le dénominatif simple *termĭn-ā-re* tr. signifie « border (quelque chose), finir » (Cic.), c.-à-d. « réaliser un *terminus* ». Le verbe parasynthétique n'est donc pas fait sur le verbe dénominatif. La formation d'*ex-termĭn-ā-re* est semblable à celle de *ē-lĭmĭn-ā-re* « faire sortir (quelqu'un ou quelque chose) du *limen* » et *ex-pectōr-ā-re* « faire sortir (quelque chose) du cœur » (cf. ci-dessus).

5.1.6. ***Ē-margĭn-ā-re*** peut également entrer dans le type 1 : *ē margĭne* « hors de la bordure » → *ē-margĭn-ā-re* « faire sortir (quelque chose) de la bordure » et en particulier « élargir les plaies » (Plin.). La base est le substantif *margō*, *-ĭnis* m. f. « bord, bordure » (Varr., Vitr., Ov., Plin.). Le verbe simple dénominatif est attesté, mais il n'a pas le même sens : *margĭn-ā-re* tr. « entourer (quelque chose) d'une bordure, border », c.-à-d. « réaliser une bordure (*margo*) ». Le préverbe *e-* est ici un véritable morphème, puisque, sans lui, nous aurions un autre lexème<sup>21</sup>.

## 5.2. ***DE-*** « éloigner de l'entité fixe (l'entité mobile) »

L'élément de relation *DE* se distingue de *EX* en ce qu'il dénote un éloignement par rapport à une entité sans franchissement des limites de

<sup>17</sup> Voir aussi ci-dessous les composés nominaux à premier élément prépositionnel.

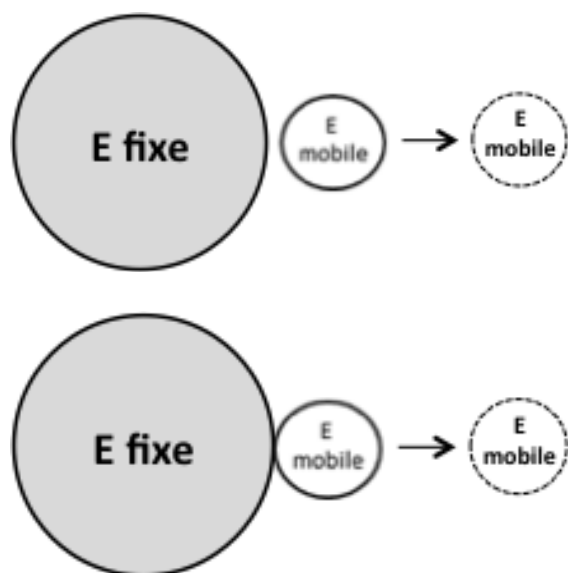
<sup>18</sup> *Le Grand Gaffiot* estime aussi qu'*exheredare* relève du type 1 : « *ex, heredibus* ». Mais la virgule entre les deux mots reflète la même incohérence que pour *eliminare* et on comprend mal le pluriel *heredibus*.

<sup>19</sup> On peut ajouter le tardif *ē-uaginā-re* tr. « tirer hors du fourreau, dé-gain-er (une épée) ». Par rapport à *uagina* « gaine, fourreau », on pose : *ē uaginā* → *ē-uaginā-re*. Le dénominatif *\*uaginare* n'est pas attesté.

<sup>20</sup> LEUMANN-HOFMANN (1977 : 563). *Le Grand Gaffiot* propose aussi « *ex terminis* ».

<sup>21</sup> *Le Grand Gaffiot* ne donne aucune étymologie pour *emarginare*.

cette entité de départ. Dans les verbes parasynthétiques de type 1, il en est de même, avec deux variantes : a) le point de départ du déplacement de l'entité mobile qui s'éloigne de l'entité fixe peut avoir été une **simple proximité** par rapport à l'entité fixe, b) ou bien un **point de contact** avec elle, ce qu'on peut représenter dans les deux dessins suivants :



Pour le verbe signifiant « décapiter » **decollare**, on part d'une situation de contiguïté, et le procès est une séparation : *dē collō* « à partir du cou, loin du cou » → *dē-coll-ā-re* « dé-capit-er »<sup>22</sup> (cf. fr. *dé-coll-er*, *dé-coll-ation*) litt. « séparer (la tête) à partir du cou, mettre (la tête) loin du cou » (Sén., Suét.<sup>23</sup>)<sup>24</sup>. Le dénominatif *\*coll-ā-re* n'est pas attesté<sup>25</sup>. *De-* renvoie souvent à un écart, à une divergence par rapport à une ligne initiale avec une valeur dépréciative :

- **delirare** : *dē līrā* « en s'éloignant du sillon, en divergeant de la droite ligne » → *dē-līrā-re* « s'écarter du sillon, de la ligne droite », d'où

<sup>22</sup> Cité par X. MIGNOT (1969 : 302).

<sup>23</sup> Suét. *Cal.* 32 : *miles decollandi artifex quibuscumque e custodia capita amputabat.* « un soldat expert **en décollation coupait la tête** de personnes tirées de leur prison au hasard. »

<sup>24</sup> *Le Grand Gaffiot* pose « *de, collo* » et donc également « ôter à partir du cou », verbe parasynthétique de type 1 avec le syntagme prépositionnel *de collo* (sans virgule, cf. *eliminare, exheredare*).

<sup>25</sup> Un autre moyen de faire un verbe « décapiter quelqu'un » prend pour base le nom de la tête : lat. *de-capit-a-re* (tardif et médiéval) sur *caput* « tête », angl. *be-head someone* « dé-capit-er quelqu'un » sur *head* « tête », all. *ent-haupt-en* sur *Haupt* « tête » avec *ent-* préverbe marquant la séparation. Il s'agit alors plutôt d'un verbe parasynthétique de type 2 (cf. *ex-oss-a-re piscem* « retirer les arêtes / os d'un poisson », 2<sup>e</sup> partie) au sens de « retirer la tête loin (du reste du corps) ».

métaphoriquement « délirer » Cic., Hor.<sup>26</sup>. Le verbe dénominatif a une autre signification, concrète cette fois : *lira-re* tr. « labourer en relief en créant des sillons », donc « réaliser des sillons » en labourant dans le vocabulaire agricole (Varr. *R.* ; Plin.).

- **deriuare** : *dē rīuō* « en s'éloignant du cours d'eau, en divergeant par rapport au cours d'eau » → *dē-rīu-ā-re* « détourner (l'eau) loin d'un cours d'eau »<sup>27 28</sup>. *Deriuare* est clairement motivé en synchronie. Le préverbe *de-* est senti comme marquant l'origine, de sorte que le verbe présente des évolutions sémantiques vers la notion générale d'origine, avec des emplois métaphoriques. La base, également motivée, est le substantif *riuus*, *-i* m. « petit cours d'eau ». Dans ses emplois concrets du vocabulaire agricole chez Columelle, *deriuare* concerne l'eau : « détourner, faire sortir (l'eau de quelque part vers quelque part) »<sup>29</sup>. *Deriuare* apparaît aussi au sens concret dans un énoncé proverbial chez Plaute<sup>30</sup> : *deriuare aquam de fluuio*, où *DE* « loin de, à partir de » figure comme préverbe (*de-riuat*) et comme préposition (*de fluuio*). Cela confirme l'existence d'une association synchronique entre *deriuare* et le syntagme prépositionnel en *de* suivi d'un substantif à l'ablatif dénotant un cours d'eau : *de riuo*<sup>31</sup>.

<sup>26</sup> Le Grand Gaffiot pose « *de, lira* ». La forme *lira* est ambiguë : cela peut être un nominatif dénotant le lexème avec une virgule adéquate entre les deux mots (type 2 : voir la 2<sup>e</sup> partie), ou bien un ablatif sg. avec une virgule inadéquate pour un syntagme prépositionnel de type 1 (cf. *eliminare, exheredare, decollare*).

<sup>27</sup> Le Grand Gaffiot pose aussi un parasynthétique de type 1 : « *de riuo* ».

<sup>28</sup> Ce qui pourrait être considéré à première vue comme un dénominatif *riu-a-re* tr. « dériver, conduire un cours d'eau » attesté à l'époque tardive (Paul.-Nol.) est une forme dé-préverbée de *deriuare*.

<sup>29</sup> Col. 2, 8, 3 : *cauebitur ... ut... omnem humorem in colliquias atque inde extra segetes deriuemus*. « on veillera à détourner toute l'eau vers les rigoles de drainage et de là à l'extérieur des champs de céréales ».

<sup>30</sup> Pl. *Truc.* 563 : *Nam hoc adsimile est quasi de fluuio qui aquam deriuat sibi ; /Nisi deriuetur, tamen omnis ea aqua abeat in mare*. « En effet, cela est bien semblable à quelqu'un qui **détourne** à son profit l'eau d'une rivière ; si elle n'**était** pas **détournée**, toute cette eau cependant s'en irait dans la mer. »

<sup>31</sup> A la suite d'extensions sémantiques et de transferts métaphoriques, *deriuare* conserve le sens de « détourner » porté par le préverbe *de-*, mais s'applique à des situations extralinguistiques où l'eau n'est pas concernée : le verbe prend alors une connotation péjorative pour des procès condamnés par le locuteur (Cic. *Att.* 4, 3, 2). Fr. *dé-riv-er* (bateau) signifie « sortir de la (bonne) route » (cf. *de-lira-re* « sortir du sillon, quitter la droite ligne ») ; il conserve les valeurs dépréciatives de *deriuare*. Un autre transfert métaphorique fait passer du cheminement de l'eau à la notion abstraite d'origine de certaines entités. Le verbe est employé pour la formation des mots dans le vocabulaire technique de la grammaire pour l'origine des mots par Quintilien pour des mots « dérivés ». La préposition *a* montre que dans *deriuare* le préverbe *de-* était senti comme marquant l'origine : Quint. *Inst.* 1, 6, 38 : *deriuata ut a « uelocitate » dicitur « uelox »*. « les dérivés comme *uelox* de *uelocitas*. » (traduction J. Cousin, Paris, 1975, CUF). A l'époque tardive, *deriuare* fut également utilisé au sens de « dériver de, descendre de » (Ambr.).

### 5.3. SE- « séparer de l'entité fixe (l'entité mobile) »

L'élément de relation SE- a fonctionné comme préposition dans un état de langue antérieur aux premiers textes latins. Nous en avons une trace dans \**sē dōlō* « sans ruse, loin de toute ruse » → *sēdūlus, -a, -um* « diligent » et dans plusieurs verbes comme *sē-grĕg-ā-re* « mettre à l'écart », qui actualise l'antonymie de deux mouvements symétriquement opposés exprimés par *sē-* vs *ad-* « loin de » vs « vers » sans franchissement des limites de l'entité fixe. La base de *segregare* est *grĕx, grĕgis* « troupeau » : \**sē grĕgĕ* « loin du troupeau, à l'écart du troupeau » → *sē-grĕg-ā-re* « mettre à l'écart du troupeau ». L'antonyme de *segregare* est en *ad-* pour la situation extralinguistique inverse d'addition d'une entité au troupeau. *Adgregare* relève aussi du type 1 des parasynthétiques<sup>32</sup> : *ad gregem* « vers le troupeau, en ajoutant au troupeau » → *ad-greg-ā-re* « ajouter au troupeau »<sup>33 34</sup>. Comme pour *deriuare* (cf. ci-dessus), le préverbe eut, avec sa valeur d'addition, un rôle sémantique prédominant dans l'évolution sémantique du verbe vers le sens général d'« adjoindre, ajouter, réunir » et des extensions métaphoriques ont effacé la notion de 'troupeau'.

## 6. L'ENTITÉ FIXE EST LE POINT D'ARRIVÉE (CIBLE) DU PROCÈS DE DÉPLACEMENT : AD-, IN-, SVB-

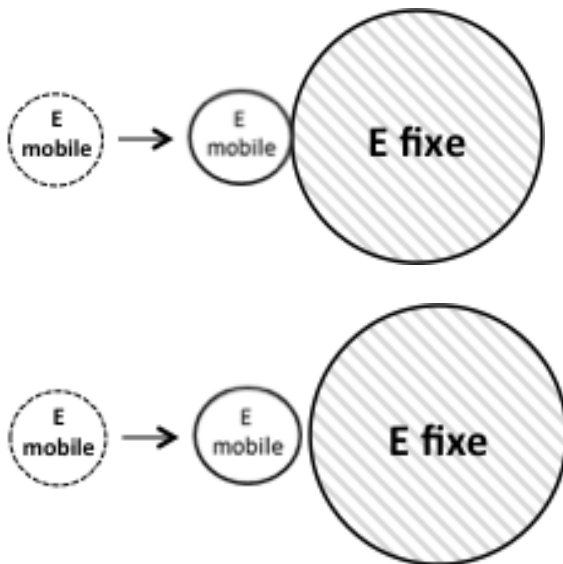
### 6.1. AD- « rapprocher de l'entité fixe (l'entité mobile) »

L'élément de relation AD dénote le mouvement symétrique de DE : il s'oppose, de ce fait, à IN comme DE s'oppose à EX. Dans les verbes parasynthétiques, *ad-* renvoie à un déplacement de l'entité mobile en direction de l'entité fixe avec un point d'arrivée qui est soit un véritable **contact** avec l'entité fixe, que l'entité mobile vient toucher, soit un **rapprochement** qui relève de la grande proximité et presque de la **contiguïté**, comme on le voit dans les deux dessins suivants :

<sup>32</sup> Par emprunt savant, *adgregare* donne fr. *agréger, s'agréger* (cf. *un agrégé, l'agrégation*).

<sup>33</sup> *Le Grand Gaffiot* laisse un doute en posant « *ad-, grex* », mais interprète *segregare* comme un parasynthétique de type 1 en écrivant « *se, grege* » (il convient de supprimer la virgule).

<sup>34</sup> En latin tardif, le dénominatif *greg-a-re* tr. « attrouper, réunir » a le sens attendu « faire un troupeau, constituer un ensemble d'unités » (Stat., Sulp. Sev.), mais il est moins attesté qu'*adgregare* et plus tardivement : *adgregare* est parallèle à *gregare* et non bâti sur lui et il peut avoir été créé par antonymie sur *segregare*.



6.1.1. *AD* peut avoir le sens de « vers en s'arrêtant à proximité » avec valeur terminative en focalisant le point d'aboutissement du mouvement, donc « jusqu'à une limite » :

- **adnodare** : *ad nōdum* « jusqu'au nœud (des branches) » → *ad-nōd-ā-re* tr. « couper ou tailler jusqu'au nœud des branches ». La base est le substantif *nōdus*, *-i* « nœud » ici dans le vocabulaire agricole « noeud des branches » pour un arbre (Col.). Le dénominatif sur *nōdus* « noeud, lien » est *nōd-ā-re* tr. « lier quelque chose », litt. « réaliser un *nodus* », également employé dans le vocabulaire agricole (Cat. *Agr.*), mais pour une autre action. Aussi le verbe parasynthétique dénote-t-il une action précise « tailler un arbre » différente de celle du dénominatif<sup>35</sup>. D'autres verbes présentant cette structure sont attestés à l'époque tardive<sup>36 37 38</sup>.

<sup>35</sup> *Le Grand Gaffiot* ne propose pas d'étymologie pour *enodare*.

<sup>36</sup> *Ad solum* « jusqu'à la base » → **ad-sol-ā-re** tr. « détruire de fond en comble » (Tert.), sur *solum*, *-i* « partie la plus basse d'un objet, sol ». Le dénominatif *\*sōl-ā-re* n'est pas attesté, ce qui n'est pas étonnant puisqu'il signifierait « réaliser un *solum* ».

<sup>37</sup> A l'époque tardive chez Jérôme deux verbes signifient « anéantir, produire l'ensemble vide » (*nullus*, *nihil*, *nihilum*) ; on pourrait y voir des parasynthétiques de type 1 : *ad nullum* → **ad-null-a-re** tr. « anéantir, détruire, amener à l'état de *nullus* » (cf. fr. *an-nuler* ; *\*null-a-re*) et *ad nihilum* → **ad-nihil-a-re** tr. « réduire à néant » (cf. fr. *an-nihil-er* ; *\*nihil-a-re*). Fr. *a-néant-ir* relève d'un renouvellement cyclique.

<sup>38</sup> Tardif (Plin. Val.) : *ad tertiam* « jusqu'au tiers » → **ad-terti-a-tus**, *-a*, *-um* « réduit au tiers par la cuisson », participe d'*ad-terti-a-re*, qui peut entrer dans cette structure parasynthétique.

6.1.2. *AD* au sens de « vers » peut aussi marquer la direction en focalisant le point d'aboutissement du mouvement<sup>39</sup> ou en focalisant l'approche de la limite :

- **aduesperascit** : *ad uesperum* « à l'approche du soir, au soir, dans la soirée » → *ad-uesper-a-scit* impersonnel « le soir tombe, il se fait tard » avec le suffixe *-sco* inchoatif dénotant un procès en train de se dérouler<sup>40</sup>. La base est le substantif *uesper*, *-eri* m. ou bien *uespera*, *-ae* f. « soir »<sup>41</sup>. Avec le même sens « le soir est en train d'arriver » et une valeur inchoative portée par *-scere*, on a aussi le dénominatif suffixé *uesper-a-scere* : *uespĕr*, *-ĕri* m. / *uespĕra*, *-ae* f. « soir » → *\*uespĕr-ā-re*, *\*uespĕr-ā-t* litt. « il fait le soir » → *uesper-ā-scĕre*, *uesper-a-scit* (Tér. *Heaut.* 248) « le soir tombe, il se fait tard ». Le parasyntétique en *ad-* a une fréquence plus élevée. Le préverbe *ad-* correspond ici à l'idée d'approche et de proximité croissante, de commencement d'un état de choses, ce qui vient renforcer le suffixe *-scere* employé à l'époque classique pour marquer un procès en train de commencer<sup>42</sup>.

Le parasyntétique **in-uesper-a-scit** impersonnel « il commence à faire nuit, il se fait tard » (Cic., Liu.) est un préverbe en *in-* de *uesper-a-scit* « le soir tombe » : *uesper* ou *uespera* « soir » → *\*uesper-a-t* « c'est le soir » → *uesper-a-scit* « le soir arrive » --> *in-uesper-a-scit*. Le préverbe *in-* renforce le suffixe *-scere* pour dénoter l'entrée progressive dans une situation.

6.1.3. *AD* peut être employé au sens de « selon, conformément à, en suivant » :

- **adtropare** : *ad trōpum* « selon le trope » → *ad-trōp-ā-re* tr. « prendre (une expression linguistique) dans le sens figuré, utiliser un trope ». La base est *tropus*, *-i* « trope », terme technique de rhétorique emprunté au grec et attesté depuis Quintilien. Le dénominatif *\*trop-are* n'est pas attesté. On note donc encore la tendance à préférer le parasyntétique au dénominatif<sup>43</sup>.

D'autres verbes parasyntétiques en *ad-* sont attestés en latin tardif (cf. ci-dessus notes 37-40). En outre, l'existence de verbes

<sup>39</sup> Tardif : *ad aes* → **ad-aer-a-re** tr. « convertir en argent (un impôt en nature), taxer » (Amm.).

<sup>40</sup> Tér. *And.* 581 : *iam aduesperascit*. « Voici déjà le soir. » ; Cic. *Nat.* 3, 94 : *quoniam aduesperascit*. « puisque le soir arrive. » ; Cic. *Verr.* 4,147 : *cum iam aduesperaseret*.

<sup>41</sup> *Ad-uesper-a-re* est un parasyntétique de type 1 par association avec *ad uesperum* ou *ad uesperam*, mais il est tardif : *aduesperat* (Not. Tir.) et *ad-uesper-ante* participe présent à l'ablatif chez Cassien.

<sup>42</sup> Le *Grand Gaffiot* ne propose pas d'étymologie et, dans l'entrée *aduesperat*, renvoie seulement à *aduesperascit*.

<sup>43</sup> Le *Grand Gaffiot* écrit « *ad-*, *tropus* », ce qui laisse un doute sur son interprétation comme un parasyntétique de type 1.

parasynthétiques dans les langues romanes amena les linguistes à supposer en proto-roman des verbes non attestés dans les textes latins, mais passés dans les langues romanes par la voie phonétique. Ainsi suppose-t-on parfois, pour expliquer fr. *arriver*, non le syntagme français à (la) rive (cf. §1.1.1.), mais un parasynthétique proto-roman \**ar-rīpā-re* formé à partir du syntagme prépositionnel latin *ad rīpam*.

Les verbes parasynthétiques de type 1, productifs en latin comme dans les langues romanes, manifestent des renouvellements cycliques à partir des structures héritées en utilisant de nouveaux éléments lexicaux : fr. *a-néant-ir* est un renouvellement du latin tardif *an-nihil-are* probablement associé à *ad nihil(um)* lors de sa création (cf. ci-dessus note 38).

## 6.2. *IN-* « faire entrer dans l'entité fixe (l'entité mobile) »



### 6.2.1. *IN* « entrée dans un lieu avec franchissement de la limite du lieu »

Avec cette valeur sémantique, *IN* s'oppose à *AD*, qui dénote un mouvement sans franchissement de la limite du lieu. On peut citer à l'époque archaïque et classique :

6.2.1.1. ***Ingurgitare*** : *in gurgitem* « dans le gouffre » → *in-gurgit-a-re* tr. « en-gouffrer, mettre (quelque chose) dans le gouffre » (cité par Mignot 1969 : 302)<sup>44</sup>. La base est *gurgēs, gurgit-is* m. « tourbillon d'eau, gouffre, abîme »<sup>45 46</sup>. Selon l'antonymie *in-* vs *ex-* (avec franchissement des limites dans les deux directions soit vers l'intérieur, soit vers l'extérieur), *in-gurgit-*

<sup>44</sup> Le *Grand Gaffiot* pose « *in, gurgite* ». La virgule devrait être supprimée dans un syntagme prépositionnel ; étant donné le sens directif du verbe *ingurgitare*, on attend *in gurgitem* avec l'accusatif (et non l'ablatif).

<sup>45</sup> Le dénominatif *gurgitare* est tardif (Cassiod.) au sens de « gorgier ».

<sup>46</sup> Le verbe est employé de manière péjorative pour une vieille femme qui s'enivre chez Plaute et Pétrone : Pl. *Curc.* 126 : *Hoc uide ut ingurgitat impura in se merum auariter!* « Regarde comme elle engouffre en elle, l'infâme, avidement le vin pur! » ; Petr., *Sat.* 79,6 : *Anus enim ipsa ...ingurgitata.* « Et la vieille femme elle-même, qui s'était gorgée de vin. ». On note la fréquence de *se ingurgitare* « se plonger dans un gouffre » (Cic.) pour des procès condamnables selon le locuteur.

*are* a pour antonyme *ē-gurgit-ā-re* tr. « verser dehors », litt. « faire sortir du gouffre » associable au syntagme *ex gurgite* « hors du gouffre ». Avec pour complément *argentum*, le verbe signifie « dé-caiss-er de l'argent » chez Plaute <sup>47</sup> (*dé-caiss-er* permettant de conserver la structure parasynthétique sur *caisse*). Mais *egurgitare* ayant peu d'occurrences, on pourrait penser à une formation créée par antonymie sur *ingurgitare*.

6.2.1.2. **Inhumare** : *in humum* « dans la terre » avec mouvement --> *inhūm-a-re* tr. « mettre en terre (une plante) » Plin. : la base est *hūmus, -i* « sol, terre » et l'on peut poser une association avec le syntagme prépositionnel *in humum* « dans la terre » avec mouvement<sup>48</sup>.

6.2.1.3. **Inoculare** : *in oculum* → *in-ocul-a-re* « faire un greffon, insérer une greffe sur une branche d'arbre » (terme technique agricole chez Columelle). Selon nous, *oculus* « œil » est pris métaphoriquement comme « partie arrondie incisée sur la branche qui va recevoir le greffon ». C'est la partie fixe qui est le point d'aboutissement du mouvement<sup>49</sup>. Mais on trouve une interprétation différente chez Leumann-Hofmann, qui y voit le type 2 (voir la 2<sup>e</sup> partie) des verbes parasyntétiques avec *ocul-* renvoyant au greffon que l'on met dans la branche d'arbre.

6.2.1.4. **Imporcire** : *in porcam, in porcas* → *im-porc-i-re* tr. « mettre dans des sillons » (Col. ; *porca, -ae* f. « sillon »)<sup>50</sup>.

6.2.1.5. **Insinuare** : *in sinum*<sup>51</sup> → *in-sinu-a-re* Pl. : tr. « faire entrer (quelque chose) dans, introduire » ; intr. « s'in-sinu-er » ; sur *sinus, -us* « pli concave du vêtement » ; litt. « faire entrer (quelque chose) dans une entité concave ». Le verbe dénomiatif n'a pas la même signification : *sinu-a-re* (poésie impériale) « recourber, réaliser une courbure ».

<sup>47</sup> Pl. Ep. 581-582 : *ego lenocinium facio, qui habeam alienas domi /atque argentum egurgitem domo prosus?* « Je fais le métier de *leno*, alors que j'ai chez moi des femmes qui me sont étrangères et que je **décaisse** de chez moi de l'argent vers l'extérieur?».

<sup>48</sup> Le Grand Gaffiot pose « *in humo* », un syntagme prépositionnel ; le sens du verbe (déplacement dans une structure causative) attend un accusatif plutôt qu'un ablatif.

<sup>49</sup> Le Grand Gaffiot écrit « *in, oculo* » (la virgule est à supprimer dans un syntagme prépositionnel). Le syntagme à l'ablatif *in oculo* supposerait que le procès de « faire un greffon » relève de la question *ubi?* et non de la question *quo?*, ce qui paraît peu probable, puisqu'il comporte un déplacement d'une entité mobile vers une entité fixe.

<sup>50</sup> Le Grand Gaffiot pose « *in, porcis, cf. porca* ». Il conviendrait de retirer la virgule dans le syntagme prépositionnel *in porcis* « dans les sillons » et l'accusatif de la question *quo?* est préférable à l'ablatif de la question *ubi?* puisqu'il y a déplacement.

<sup>51</sup> De même, Le Grand Gaffiot pose « *in sinum* ».



6.2.1.6. **Insūcare** : *in sucum, in suco* --> *in-sūc-a-re* tr. « faire tremper (quelque chose) dans » Col. (*sūcus, -i* « suc » ; \**sucare*)<sup>52</sup>.

6.2.1.7. **In-tric-ā-re** tr. « embarrasser, empêtrer » (Pl. ; Cic.) est associable à *tricae, -arum* f. pl. « sornettes, embarras, difficultés » (Cic.) et pourrait provenir de *in tricas* « mettre dans des difficultés »<sup>53</sup> (cf. pour le sens et la formation : *impedire*).

6.2.1.8. **Impedire** et **expedire** actualisent la relation antonymique entre *IN* « dans, entrée dans » et *EX* « sortie de » dans des verbes fondamentaux ; *im-pedī-re* « empêcher, faire obstacle » peut provenir de la préposition *in* régissant un substantif \**pedi-* à l'accusatif « piège pour les pieds, entrave » au sens de « mettre dans une entrave » ; et *ex-pedī-re* de la préposition *ex* suivie de l'ablatif du substantif \**pedi-* « piège pour les pieds, entrave » au sens de « faire sortir d'une entrave ». La base substantivale \**pēdi-* pourrait se retrouver dans *pēdīca* « entrave, piège » et *compēdēs, -ium* f. pl. « entraves, liens pour les pieds ». Le *i* bref final de la base connaît un allongement attendu dans les dérivés (\**pedī-* et *impedī-re, expedī-re*)<sup>54</sup>. Les textes montrent que les participes adjectivisés *im-pedītus* et *ex-pedītus* sont traités comme des antonymes pour des situations opposées et que cette antonymie est fondée sur l'opposition entre *in-* et *ex-*, qui sont en synchronie des préverbes. Mais si ces deux verbes sont diachroniquement issus de syntagmes prépositionnels, cette origine devait être démotivée puisque le substantif de base n'existait plus comme lexème libre.

Plusieurs lexèmes offrant cette structure sont en première attestation en latin tardif, souvent dans le vocabulaire chrétien : **in-carn-ā-re** (*carō, carn-is* « chair » ; *in carnem*<sup>55</sup>) ; *se incarnare, incarnari* « s'in-carn-er » ; **im-pedic-ā-re** tr. « mettre dans un piège pour pieds, entraver » (Amm.) (*in pedicam* ; *pedica* «piège pour les pieds») avec un renouvellement

<sup>52</sup> *Le Grand Gaffiot* pose « *in, suco* », donc *in suco* (sans virgule) syntagme prépositionnel à l'ablatif.

<sup>53</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* « *in tricis* », puisqu'il s'agit d'un déplacement avec valeur causative « mettre dans ».

<sup>54</sup> *Le Grand Gaffiot* pose pour *impedire* : « *in, pedibus*, cf. *expedio* », et pour *expedire* : « *ex pedibus* ; cf. *impedio, pedica* » donc un syntagme prépositionnel pour les deux verbes ; cependant il part non du nom de l'entrave de pied, mais du nom du pied au pluriel (il conviendrait de supprimer la virgule dans le syntagme prépositionnel *in pedibus*) ; il reconnaît néanmoins un lien avec *pedica* « entrave de pied » pour *expedire* (mais non pour *impedire*).

<sup>55</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* « *in carne* », puisque le procès est un déplacement ; cf. *incorporare, inpectorare, incordare, incarcerare*.

cyclique d'*impedire*<sup>56</sup> ; ***in-corpor-ā-re*** (*in corpus*<sup>57</sup>) ; ***in-pector-ā-re*** « mettre dans le cœur » (*in pectus*<sup>58</sup> ; pourrait être fait selon l'antonymie *in-* vs *ex-* à partir d'*ex-pector-ā-re*) ; ***in-cord-ā-re*** « mettre dans l'esprit (le cœur) de quelqu'un, inspirer » (Grég. M.) (*in cor*<sup>59</sup> ; *cor, cordis* « cœur, esprit ») ; ***in-massā-re*** tr. « réduire en bouillie » (Isid.) (*massa* « bouillie » ; *in massam*<sup>60</sup>) ; ***im-mend-ā-re*** tr. « mettre dans la faute » (Aug. ; *in mendum* ; *mendum, -i* « défaut ») ; ***im-plaga-re*** tr. « prendre dans des filets » (Sidon. ; *in plagam* ; *plaga*) ; ***in-carcer-a-re*** tr. « mettre en prison, em-prisonner » (*in carcerem*<sup>61</sup> ; *carcer* « prison ») ; ***in-culp-ā-re*** tr. « in-culp-er » : Boet. (*in culpam*<sup>62</sup> ; *culpa* « faute ») ; ***in-uiscer-ā-re*** tr. « enraciner profondément » (Aug.), litt. « mettre dans les entrailles » (*in uiscera*<sup>63</sup> ; *uiscera, -um* nt. pl. « viscères, entrailles ») ; ***in-ōdi-ā-re*** tr. « rendre odieux » (V.L., *Not. Tir.*) pourrait être associable avec *in odium* (cité par Leumann-Hofmann 1977, p. 564)<sup>64</sup> au sens de « faire entrer dans la haine » ; ***in-ūn-ī-tus, -a, -um*** « réuni en un seul » (Tert.) est à rapprocher de *in unum*<sup>65</sup>, mais il pourrait être aussi un préverbe de ***un-ī-re*** « unir, réunir » (Sén.)<sup>66</sup>.

### 6.2.2. In- « sur » ?

<sup>56</sup> Même interprétation du *Grand Gaffiot* pour *impedicare* : « *in, pedica, cf. impedio* ».

<sup>57</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* « *in corpore* », puisqu'il s'agit d'un déplacement ; cf. *incarnare, inpectorare, etc.*

<sup>58</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* « *in pectore* » ; cf. *incarnare, incorporare*.

<sup>59</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* pour *incordare* : « *in corde, cf. recordor* » ; cf. *incarnare, incorporare, inpectorare*.

<sup>60</sup> *Le Grand Gaffiot* pour *immassare* propose « *in, massa* » sans mentionner explicitement un syntagme prépositionnel.

<sup>61</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* : « *in carcere* » ; cf. *incarnare*.

<sup>62</sup> De même *Le Grand Gaffiot* propose l'accusatif : « *in culpam* ».

<sup>63</sup> L'accusatif est préférable à l'ablatif proposé par *Le Grand Gaffiot* pour *inuiscerare* : « *in uisceribus* ».

<sup>64</sup> Il devait être usuel puisqu'il est passé dans fr. *ennuyer*. *Le Grand Gaffiot* pose de même pour *inodiare* : « *in odium* ».

<sup>65</sup> *Le Grand Gaffiot* propose sous *inunitus* : « *in unis* », où l'on s'explique mal le cas ablatif et le nombre pluriel.

<sup>66</sup> *In-sulc-ā-re* « tracer des sillons » (*Not. Tir.*), associable à *sulcus* « sillon », est d'interprétation difficile, peut-être à rapprocher de *in sulcum*. *Le Grand Gaffiot* mentionne seulement « *in* ».

De même que la préposition *in* peut signifier « sur » (*in equo* « à cheval »), de même dans un petit nombre de verbes parasynthétiques, on pourrait avoir *in-* au sens de « sur » : ***in-coxā-re*** intr. « s'accroupir », litt. « se mettre sur la hanche (la cuisse) » (*in coxam*<sup>67</sup> ; *coxa* « hanche, cuisse » Cels., Plin., Non.) ; ***in-genicul-ā-re*** intr. « s'agenouiller » (Hyg.) est peut-être associable à *in genicula*<sup>68</sup> (*geniculum* « genou » ; *genu*)<sup>69</sup>.

### 6.3. SVB-

Deux verbes parasynthétiques en *sub-* du type 1 sont attestés :  
 - *sub rumam* « sous la mamelle » → ***sub-ruma-re*** tr. « faire téter les agneaux » (Col. ; *ruma* « mamelle »), « mettre (les agneaux) sous la mamelle » ; cf. *subrumi* « agneaux sous la mamelle » (Var.)<sup>70</sup>.  
 - *sub hasta*<sup>71</sup> → ***sub-hasta-re*** « vendre à l'encan » Liu.<sup>72</sup>.

## 7. L'ENTITÉ FIXE EST LE PARCOURS DU PROCÈS DE DÉPLACEMENT : PER-

Quelques verbes parasynthétiques sont associables à des syntagmes prépositionnels en *per* au sens spatial « de part en part d'un parcours, en allant jusqu'au bout du procès » ou bien « à travers, en traversant » (*peragrarē*) et au sens temporel de durée et d'extension complète sur un laps de temps : « durant, pendant » (*pernoctare*) :  
 - *per āgros* « à travers les territoires, en parcourant les territoires »<sup>73</sup> → ***pēr-āgr-ā-re*** tr. « traverser, parcourir » (Cic.). Le verbe est transitif avec pour objet le lieu traversé<sup>74</sup>.

<sup>67</sup> De même *Le Grand Gaffiot* pour *incoxare* : « *in coxam* ».

<sup>68</sup> *Le Grand Gaffiot* propose « *in, geniculis* », où l'on peut critiquer la virgule à l'intérieur du syntagme prépositionnel.

<sup>69</sup> On rencontre quelques verbes en latin tardif ; *in-uia-re* tr. « marcher sur » est associable à *in uia* ou *in uiam*. Il pourrait être également un préverbe de *uia-re* intr. « faire route, être en voyage ».

<sup>70</sup> *Le Grand Gaffiot* propose l'ablatif : « *sub ruma* ».

<sup>71</sup> De même *Le Grand Gaffiot* : « *sub hasta* ».

<sup>72</sup> Cité par MIGNOT (1969 : 300, 302) pour « l'ellipse » du verbe à partir de *sub hasta (uendere)*.

<sup>73</sup> De même *Le Grand Gaffiot* propose « *per agros* ».

<sup>74</sup> Cic. *De or.* 2, 258 : *Cum Asellus omnis se prouincias ... peragrasse gloriaretur*. « Comme Asellus se vantait d'avoir parcouru toutes les provinces » ; métaphore avec *per* + acc. du lieu traversé : Cic. *De or.* 1, 222 : (*orator*) ... *peragrat per animos hominum*. « (l'orateur) parcourt l'âme des hommes ».

- *per noctem* « durant toute la nuit »<sup>75</sup> → ***per-noct-a-re*** intr. « passer toute la nuit »<sup>76</sup>. La base du verbe est *nox, noctis* « nuit ». Le verbe a un lien synchronique avec l'adjectif composé possessif *bahuvrīhi per-nox* « qui dure toute la nuit », associable lui aussi à *per noctem*. Pour la diachronie, on peut se demander : a) si le verbe et l'adjectif sont faits indépendamment sur le même syntagme, b) ou bien si le verbe est un dérivé de l'adjectif : *pernox* « qui dure toute la nuit » --> *pernoct-are* « être *pernox*, durer toute la nuit », c) ou si, au contraire, l'adjectif est postérieur au verbe par suite d'une formation inverse rétrograde (interprétation de Leumann-Hofmann 1977).

Mais une formation qui pourrait relever de ce type peut aussi relever de la préverbation, lorsqu'il existe un verbe dénominatif en relation de parasyonymie : ***per-hiem-ā-re*** « passer tout l'hiver » intr. Col. (très peu d'occurrences) peut être rapproché du syntagme prépositionnel *per hiemem* « durant tout l'hiver », ce qui peut en faire un parasyntétique de type 1 (cf. *pernoctare* sur *per noctem*). Mais le dénominatif *hiem-ā-re* est mieux attesté, avec le sens « passer l'hiver » (intr. Cic. ; impers. *hiemat* Col. « il fait un temps d'hiver » ; « être agité » pour la mer) et « faire geler, congeler » (tr. *hiematus* « congelé » Plin.). *Per-hiem-ā-re* pourrait donc être aussi analysé comme un préverbé en *per-* perfectif et ici intensif (« de bout en bout, jusqu'au bout ») de *hiemāre* « passer l'hiver ». Ce cas illustre une zone frontière entre les verbes parasyntétiques de type 1 et les préverbés sur la base des verbes dénominatifs correspondants.

Les verbes *pernoctare* et *perhiemare* diffèrent, cependant, des verbes étudiés ici dans la mesure où ils sont intransitifs et où le procès dénoté n'est pas de type causatif avec trois rôles sémantiques<sup>77</sup>.

## 8. CONCLUSION SUR LE TYPE 1

### 8.1. Statut diachronique vs synchronique

Si, à l'origine, l'élément de relation situé à l'initiale des verbes parasyntétiques de type 1 était une préposition dans un syntagme

<sup>75</sup> De même *Le Grand Gaffiot* pour *pernoctare* propose « *per noctem* ».

<sup>76</sup> Petr., *Sat.* 79,6 : *forsitan pernoctassemus in limine*. « et nous aurions peut-être passé toute la nuit sur le seuil. » ; Pl. *Truc.* 278 : *pernoctare noctem perpetim* « passer toute la nuit sans discontinuer » (acc. d'objet interne).

<sup>77</sup> Les textes tardifs offrent des verbes parasyntétiques en *inter-* : ***inter-riu-atus, -a, -um*** « délimité par les eaux » (Capel.) peut être considéré comme le participe de ***\*inter-riu-a-re*** (d'où avec le suffixe *-tio* : *interriua-tio* « détroit », Capel.). La base est *riuus, -i* « cours d'eau » et il vient peut-être de *inter riuos* « entre des cours d'eau *Le Grand Gaffiot* ne donne pas d'étymologie pour *interriuatius*. Il faut peut-être ajouter *inter-tāleā-re* tr. « couper un rejeton (surgeon) » Non. sur *tālea* « pieu, bouture, rejeton » (Cat. *Agr.*, Varr *R.*). *Le Grand Gaffiot* cite seulement « *talea* ».

prépositionnel, l'agglutination des deux lexèmes en un seul l'a fait changer de statut : il est devenu en synchronie un préverbe, même si le syntagme prépositionnel peut encore être associé par la communauté linguistique. En outre, ce préverbe est un véritable morphème (une unité minimale de signification) dans la structure du verbe, puisqu'on ne peut le supprimer sans perdre la signification du verbe dans son ensemble.

Les verbes parasynthétiques de type 1 offrent un ordre progressif de leurs constituants, puisque leur interprétation va de gauche à droite en commençant par le préverbe, puis en passant à la base substantivale. Les deux premiers éléments de ces verbes progressifs se présentent dans le même ordre que dans le syntagme prépositionnel. Si certains d'entre eux sont, effectivement en diachronie, fabriqués sur un véritable syntagme prépositionnel, d'autres ont pu être formés analogiquement par reproduction d'un modèle pré-existant.

## 8.2. Les composés nominaux progressifs à premier terme prépositionnel

Le fait qu'un lexème latin soit formé par agglutination sur un syntagme prépositionnel et en même temps transféré dans une autre catégorie grammaticale n'est pas le propre des verbes. Le latin offre des composés nominaux progressifs bâtis sur des syntagmes prépositionnels appelés *composés à premier terme prépositionnel*, formation qui bénéficia d'une certaine productivité dans les vocabulaires techniques et les langues spécialisées : **ab-origin-es** m. pl. « autochtones, premiers habitants de l'Italie » (*ab origine, ab originibus* ; Cat., Sall., Liu.), **ante-sign-anus** m. « soldat de première ligne » (*signum* « enseigne militaire » ; *ante signum*), **ante-luc-anus, -a, -um** « qui se produit avant le jour, matinal » (*lux* « lumière, jour » ; *ante lucem* ; Varr., Cic.) (cf. *e-greg-ius, e-norm-is, extra-ordin-arius, in-aur-es, inter-column-ium, inter-rex, inter-uall-um, pro-consul, sub-rostr-anus, sub-terra-neus, sub-urb-ium, sub-urb-anus*).

D'autres composés nominaux parasynthétiques correspondant à un autre type structurel ne sont pas faits sur un syntagme prépositionnel, mais par préfixation de type habituel avec un ordre régressif des constituants : *of-fūc-ia* « fard, tromperies » (*fūcus* « fard rouge »), *com-milit-ō* « compagnon d'armes », *con-trab-ium* « charpente, ensemble de poutres ». Ils s'apparentent donc aux verbes parasynthétiques désubstantivaux de type 2 traités dans la deuxième partie. Ainsi l'opposition structurelle rencontrée pour les verbes parasynthétiques entre les types 1 et 2 apparaît-elle également dans la catégorie des substantifs parasynthétiques.

## 8.3. Les spécificités du type 1

Si les linguistes se sont particulièrement intéressés au type 1 des verbes parasynthétiques, c'est qu'il présente une anomalie. En effet, l'ordre des deux premiers constituants du lexème est le même que l'ordre des constituants du syntagme prépositionnel c.-à-d. un ordre progressif, alors

que, dans la préverbation latine et dans la composition en général (nominale et verbale), on a généralement, à l'inverse, l'ordre déterminant + déterminé, c.-à-d. un ordre régressif des constituants, le second terme étant déterminé par le premier. Seul le type 1 des verbes parasynthétiques peut ainsi être associable à un syntagme prépositionnel, de sorte qu'on considère que le verbe est bâti en diachronie sur ce syntagme prépositionnel. Mais, en même temps, dans le fonctionnement synchronique, les verbes du type 1 entrent dans la catégorie des préverbés et ils sont seulement des préverbés particuliers. En conséquence, en synchronie, la base des verbes du type 1 est associable à un substantif et ils entrent donc dans la catégorie des verbes dé-substantivaux comme un sous-groupe.

Par son ordre progressif, le type 1 s'oppose aux deux autres types des verbes parasynthétiques (cf. la 2<sup>e</sup> partie), qui offrent, au contraire, l'ordre régressif habituel. Mais nous verrons dans la deuxième partie qu'il existe une zone frontière floue entre les types 1 et 2, certains verbes pouvant être interprétés par les deux structures.

## REFERENCES

Voir la fin de la 2<sup>e</sup> partie.